

AFFECTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE DE VEH. A MOT.

Catégorie Moto-Scooter à 3 roues	Marque KROBOTH	Désignation du type / Signe de reconnaiss. Scooter 3 roues ALLwetter	Borderaux-type N° 1 4 9 6
--	--------------------------	--	-------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Scooter 3 roues avec roues avant dirigées & roue arr. entraînée**
 N° de châssis frappé **Sur le cadre, derr. le moteur et à l'avant milieu pare-chocs & s/plaq.**
 N° de moteur frappé **Sur carter moteur à l'arrière en haut et sur plaq. constructeur**
 Constructeur du châssis **Gustav KROBOTH, Fahrzeug- & Maschinenbau, SEESTALL üb. Landborg (D)**
 Constructeur du moteur **JLO-Motoren-Werke, PINNEBERG b/Hamburg (D)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type JLO M 200 V3R	Nombre d'essieux 2 (3 roues)	Constructeur Gustav KROBOTH SEESTALL
Genre Monocyl., 2 temps	Entraînement sur roue arrière (chaîne)	Genre / Forme Torpedo avec capote
Carburant Benzine/huile	1. Frein A pied: Mécanique, à tambours, 1) sur 2 roues avant	Nombre de portes 2
Nombre cyl. 1 Temps 2	2. Frein A main: Mécanique, à tambour, 1) sur roue arrière	Nombre de places ass. Total 2
Alésage 62 mm.	3. Frein ---	Avant 2 Milieu --- Arrière ---
Courbe 66 mm.	Frein de remorque ---	Nombre de places debout ---
C.V. impôt 1,015	Direction A gauche - à vis sans fin	Pour moteur: Siège arrière ---
Cylindres totaux 198 cm³	Craquet de remorque ---	Siègeur ---
C.V. frein 9,5	Nombre de vit. avant 3	
Refroidissement Air (turbo)	Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 70 km/h. **)	
Empl. du moteur à l'arrière		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du veh. carrossé (prêt à rouler)	180 kg.	110 kg.	290 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (rampe / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	4.00 x 8		simples / XXXX
Capacité de charge (par pneu 240 kg.)	par essieu 480 kg.	240 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 12 V. (2 x 6 V. Batteries)

Syst. anti-blootement Appoules Bily & Cullor
 Feux rouges (2) pastilles réfléchissantes
 Eclairage du No. de com. 2, combinés, 5 W.
 Emplacement Later. s/montants pare-brise
 15 W. (2) (***)

Escut-glace 1, électrique

Phares: Marqua H E L A
 Feux de position 2, dans les phares
 Feux stop 2, combinés, 15 W.
 Indicateurs de direction: Syst. 2, clignot. av. lampe
 AVERTISSEUR 1, électrique

DIMENSIONS

mm.	1.150	Vols { avant
mm.	---	arrière
mm.	1.100	Longueur hors-tout AV. 1.310 AR.
mm.	1.750	Empillement
mm.	2.170	Longueur hors-tout
mm.	1.320	Hauteur (non chargé)
mm.	70	Garde au sol
mm.	700	Force à haut régime avant
mm.	---	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
mm.	---	Crochet de remorque (points à l'aux)
mm.	8,67	Diamètre de braguage ext. gauche
mm.	8,42	Diamètre de braguage ext. droite
mm.	---	Dist. inférieures
mm.	---	Longueur du pont de charge
mm.	---	Largeur du pont de charge
mm.	---	Hauteur inférieure
mm.	---	Hauteur du pont dep. le sol
mm.	---	Platelles (hauteur)

REMARQUES

(*) Moteur JLD 200 cc.
 Démultipliication du vhc. expertisés: Moteur/boîte
 C.V. = 14×43 dents. No peut en aucun cas être
 équipé d'une démultipliication plus petite, car
 autrement le vhc. ne pourrait plus departeder dans
 une côte de 15% charge.
 (**) Eclair. No. de contr.: Surtissement forte pour au-
 vant que la charge soit correctement adaptée.
 Mesure du bruit: A 7 m. Intégalement
 Au ralenti = 64 Phonés/ Au régime max. util. = 84 Phonés
 MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (car)

1) Freins: Efficacité du frein à main insuffisante;
 pédale de frein se dévèle lors du freinage -
 Frein à main et à pied doivent être modifiés et
 doivent agir simultanément sur les 3 roues. La
 pédale de frein doit être munie d'une denture
 resp. d'un arrêt.
 2) Feu rouges: Se trouve à 760 mm. du profil ext. du
 vhc. Doit être déplacé vers l'extérieur (A part-
 tout 400 mm du profil extérieur du vhc.)

ZURICH, le 8.12.1954.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-types